



Front National pour la Défense de la Constitution

COMMUNIQUE N°096

Le FNDC constate avec consternation l'insouciance et l'irresponsabilité grandissante du Gouvernement Guinéen qui est en train d'instrumentaliser la crise sanitaire due au Covid-19 à des fins politiques.

Depuis le 22 mars dernier, le Gouvernement Guinéen a accentué les arrestations des opposants au troisième mandat dans les quartiers de Conakry et dans certaines villes du pays, alors que la tendance actuelle au niveau internationale est la libération massive des détenus pour minimiser le risque de propagation du Coronavirus.

En outre, dans un communiqué datant du 5 avril, le Ministre de la Justice a exigé que tous les candidats proclamés élus à l'issue de la mascarade électorale du 22 mars dernier se fasse dépister au Covid-19. Ceci, dans la perspective inavouée de procéder à l'installation de ces 114 imposteurs en manque de légitimité.

Le FNDC prend donc acte de la politisation à outrance de la lutte contre la propagation du Coronavirus et considère que l'arrestation de ces membres et sympathisants est une provocation qu'il ne saurait tolérer.

Le FNDC se réserve le droit de réagir contre ces agissements de M. Alpha Condé et de son Gouvernement. Par conséquent, nous mettons tout en œuvre pour faire respecter l'ordre constitutionnel, quitte à suspendre la trêve que nous nous sommes imposée à cause du Coronavirus.

C'est pourquoi, le FNDC lance un appel à toutes ses structures de Conakry et de l'intérieur du pays pour qu'elles se mettent en ordre de bataille en vue du déclenchement des actions d'envergure qui interviendront à tout moment.

Le déclenchement de ces actions dépendra de la prise de conscience du Gouvernement qui devrait faire preuve de responsabilité en arrêtant immédiatement ses démarches d'aggravation de la crise politico-sanitaire et en libérant sans délai les membres du FNDC arrêtés à ce jour.

Le FNDC rappelle qu'il ne reconnaîtra aucune Institution ou Constitution issue du coup d'État constitutionnel du 22 mars 2020. Le Peuple de Guinée ne reconnaît que sa Constitution de Mai 2010.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 07 avril 2020